

LE CATALOGAGE

Apprendre à structurer l'information
bibliographique dans le respect des
normes et des formats

Le format UNIMARC : Les
monographies en texte imprimé
Exercices




Le format Unimarc – Les monographies en texte imprimé : Exercices

Exercice 1 : Du format ISBD au format UNIMARC.....	5
1.1 Correspondance ISBD et UNIMARC.....	6
1.2 Ponctuation ISBD et codes de sous-zones Unimarc	6
Corrigé exercice 1 : Du format ISBD au format UNIMARC.....	10
1.3. Corrigé : Correspondance ISBD et UNIMARC.....	11
1.4 Corrigé : Ponctuation ISBD et codes de sous-zones Unimarc	11
Exercice 2 : Transposition de l'information bibliographique du format ISBD au format Unimarc	14
Notice 1.....	15
2.1 Transposition de l'ISBD à l'UNIMARC	17
Corrigé : Notice 1 - Transposition de l'ISBD à l'UNIMARC.....	19
2.2 Corrigé de la notice 1.....	20
Exercice 3 : Lecture et analyse d'une notice en UNIMARC (©Electre).....	23
3.1 Cochez la bonne réponse	25
Corrigé : Lecture et analyse d'une notice en UNIMARC (©Electre).....	30
3.2 Corrigé	31

Exercice 4 : Notices bibliographiques à corriger	35
Notice 2	36
4.1 À partir des inforamtions de ce fac-similé, répondez aux questions	37
4.2 Corrigé.....	39
4.3 Mise à jour, correction de notice en UNIMARC	40
4.4 Corrigé : Mise à jour, correction de notice en UNIMARC	44
Notice 3	47
4.5 Notice Unimarc à corriger	48
4.6 Notice corrigée	50
Notice 4	52
4.7 Notice Unimarc à corriger	54
4.8 Correction de la notice	55
4.9 Notice corrigée	58
Exercice 5 : Rédaction de notice en UNIMARC.....	59
5.1 Rédaction de la notice en UNIMARC	61
5.2 Notice corrigée	62



Pour faire cette deuxième partie d'exercices sur le format Unimarc des monographies en texte imprimé, consultez :

- la partie **Étape 1 L'ISBD et les règles de catalogage** du support de cours **Apprendre à structurer l'information bibliographique dans le respect des normes et des formats : apports théoriques**
- les normes Z44-050, Z44-059 et Z44-061, in Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1, Formation des bibliothécaires et des documentalistes / AFNOR, 2011
- le [code RDA-FR](#) (Chapitre 2: Identification des Manifestations et des Items, 2.1 à 2.11)
- la partie **Étape 3 L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques** du support de cours **Apprendre à structurer l'information bibliographique dans le respect des normes et des formats : apports théoriques**
- le **Manuel UNIMARC : format bibliographique** (Édition française en ligne) sur le site de la  Transition bibliographique des catalogues vers le web de données



Et petit rappel en fonction de votre profil de catalogueur...

Le format Unimarc Ifla est utilisé dans le réseau des bibliothèques de lecture publique dans toute la France. Le site [Kitcat | Portail d'aide au catalogage de la BnF](#) est l'outil de référence d'aide en ligne pour les catalogueurs de ce réseau. Il fournit un ensemble complet d'informations pratiques sur la production des notices bibliographiques et autorités de la Bibliothèque nationale de France.

Dans les bibliothèques universitaires et de recherche, participant au réseau du SUDOC, le format de catalogage et d'échange est l'Unimarc Pica. La structure du format est identique à celui de l'Ifla, mais il est adapté aux besoins d'un catalogage partagé entre bibliothèques. Certaines particularités du format Unimarc Pica le distingue du format Unimarc Ifla : nous n'aborderons pas ici ces différences.

Des stages complets dédiés au catalogage dans le SUDOC sont proposés par les CRFCB et permettent d'appréhender les spécificités du catalogage dans le réseau universitaire, tant sur le plan intellectuel (la philosophie du catalogage dans le SUDOC) que technique (les particularités du format Unimarc Pica)

L'outil de référence d'aide en ligne pour les catalogueurs du réseau SUDOC est [le guide méthodologique](#).



Bon courage !

Et pour aller plus loin dans l'apprentissage du catalogage en UNIMARC (Ifla et SUDOC), pensez aux stages de formation continue organisés par [Médiadix](#) et par [les autres CRFCB](#) (Centres Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques), accessibles via le portail [crfcb.fr](#).



Exercice 1 : Du format ISBD au format UNIMARC



1.1 Correspondance ISBD et UNIMARC

Reliez les zones du pavé ISBD aux champs UNIMARC correspondants

ISBD	UNIMARC
Zone 1	214
Zone 2	3XX
Zone 4	225
Zone 5	010
Zone 6	200
Zone 7	205
Zone 8	215

1.2 Ponctuation ISBD et codes de sous-zones Unimarc

Remplacez la ponctuation ISBD de chaque zone par les codes de sous-zone appropriés pour chaque étiquette UNIMARC dans les cases

Zone 1

Champ Unimarc :

Titre propre : sous-titre = Titre parallèle : sous-titre / 1^{ère}
mention de responsabilité ; 2^e mention de
responsabilité ; autre mention de responsabilité

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Titre propre
- \$c Titre propre d'un auteur différent
- \$d Titre parallèle
- \$e Complément du titre
- \$f Première mention de responsabilité
- \$g Mention de responsabilité suivante
- \$h Numéro de partie
- \$i Titre de partie
- \$z Langue du titre parallèle

Titre propre sous-titre Titre parallèle sous-titre 1^{ère}
mention de responsabilité 2^e mention de
responsabilité autres mentions de responsabilité



Zone 2

Champ UNIMARC :

– Mention d'édition / mention de responsabilité

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Mention d'édition
- \$b Autre mention d'édition
- \$d Mention parallèle d'édition
- \$f Mention de responsabilité relative à l'édition
- \$g Mention de responsabilité suivante

Mention d'édition mention de responsabilité

Zone 4

Champ UNIMARC :

– Lieu d'édition : Nom de l'éditeur commercial, année de publication

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Lieu de publication, de diffusion, etc.
- \$b Adresse de l'éditeur, du diffuseur, etc.
- \$c Nom de l'éditeur, du diffuseur, etc.
- \$d Date de publication, de diffusion, etc.
- \$e Lieu de fabrication
- \$f Adresse du fabricant
- \$g Nom du fabricant
- \$h Date de fabrication

Lieu d'édition Nom de l'éditeur commercial année de publication



Zone 5

Champ UNIMARC :

– Type de présentation (importance matérielle) :
mention(s) d'illustration ; format + matériel
d'accompagnement

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Indication spécifique du type de document et importance matérielle
- \$c Autres caractéristiques matérielles
- \$d Format
- \$e Matériel d'accompagnement

Type de présentation (importance matérielle)
 mention(s) d'illustration
 format
 matériel d'accompagnement

Zone 6

Champ UNIMARC :

. – (Titre d'ensemble ; numérotation) (Titre de collection, ISSN ; numérotation)

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Titre de la collection
- \$d Titre parallèle de la collection
- \$e Compléments du titre de la collection
- \$f Mention de responsabilité
- \$h Numéro de la sous-collection
- \$i Titre de la sous-collection
- \$v Numéro du volume
- \$x ISSN de la collection
- \$z Langue du titre parallèle

Titre d'ensemble
 numérotation
 Titre de collection
 ISSN
 numérotation



Zone 7

Bloc UNIMARC :

Notes

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Texte de la note
- \$u URI
- \$2 Texte de lien hypertexte

Notes

Zone 8

Champ UNIMARC :

– ISBN (qualificatif) : prix

Codes de sous-zones du champ Unimarc

- \$a Numéro (ISBN à 10 chiffres)
- \$b Qualificatif
- \$d Disponibilité et/ou prix
- \$z ISBN erroné
- \$A Numéro (ISBN à 13 chiffres)

ISBN qualificatif prix



Corrigé exercice 1 : Du format ISBD au format UNIMARC



1.3 Corrigé : Correspondance ISBD et UNIMARC

ISBD		UNIMARC
Zone 1	↔	200
Zone 2	↔	205
Zone 4	↔	214
Zone 5	↔	215
Zone 6	↔	225 ¹
Zone 7	↔	3XX
Zone 8	↔	010

¹ L'étiquette 225 va de pair avec l'étiquette 410 pour le lien vers la notice du titre de collection et avec l'étiquette 461 dans le cas du traitement d'une monographie en plusieurs volumes avec titre particulier significatif.

1.4 Corrigé : Ponctuation ISBD et codes de sous-zones Unimarc

Zone 1

Champ Unimarc : 200

Titre propre : sous-titre = Titre parallèle : sous-titre / 1^{ère} mention de responsabilité ; 2^e mention de responsabilité ; autre mention de responsabilité

Transposition de la zone en UNIMARC

200 1#\$aTitre propre\$esous-titre\$dTitre parallèle\$esous-titre\$f1^{ère} mention de responsabilité\$g2^e mention de responsabilité\$gautres mentions de responsabilité

Zone 2

Champ UNIMARC : 205

– Mention d'édition / mention de responsabilité

Transposition de la zone en UNIMARC

205 ##\$aMention d'édition\$fmention de responsabilité



Zone 4

Champ UNIMARC : 214

– Lieu d'édition : Nom de l'éditeur commercial, année de publication

Transposition de la zone en UNIMARC

214 #0\$aLieu d'édition**\$c**Nom de l'éditeur commercial**\$d**année de publication

Zone 5

Champ UNIMARC : 215

– Type de présentation (importance matérielle) : mention(s) d'illustration ; format + matériel d'accompagnement

Transposition de la zone en UNIMARC

215 ##\$aType de présentation (importance matérielle)**\$c**mention(s) d'illustration**\$d**format**\$e**matériel d'accompagnement

Zone 6

Champ UNIMARC : 225

. – (Titre d'ensemble ; numérotation) (Titre de collection, ISSN ; numérotation)

Transposition de la zone en UNIMARC

225 1#\$aTitre d'ensemble**\$v**numérotation

225 _#\$aTitre de collection**\$x**ISSN**\$v**numérotation

Le champ 225 est répétable et correspond exactement à la structuration de l'ISBD.

Zone 7

Bloc UNIMARC : 3XX

Pour la zone des notes, il convient de se reporter au [Manuel Unimarc : format bibliographique](#) (pour les bibliothèques de lecture publique) ou au [Guide méthodologique du SUDOC](#) (pour les bibliothèques universitaires).

Les notes sont très nombreuses en UNIMARC. Obligatoires ou facultatives, elles permettent de compléter, d'enrichir la notice en fonction des particularités de la publication et de la politique de catalogage de l'établissement.



Zone 8

Champ UNIMARC : 010

– ISBN (qualificatif) : prix

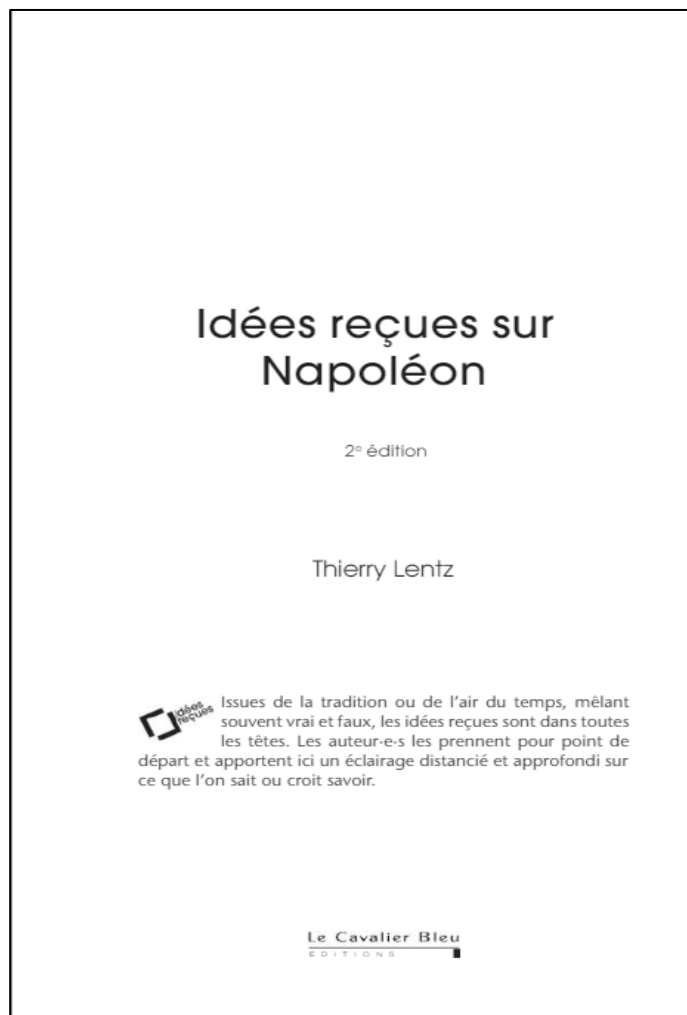
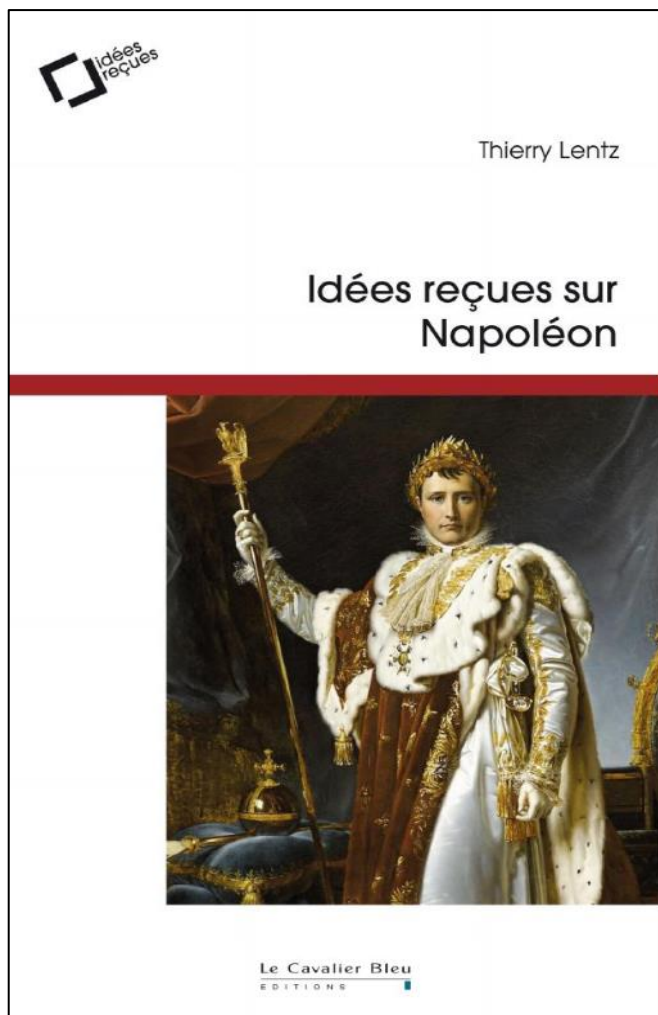
Transposition de la zone en UNIMARC

010 ##\$aISBN\$bqualificatif\$dprix



Exercice 2 : Transposition de l'information bibliographique du format ISBD au format Unimarc

Notice 1



Thierry Lentz
 Historien, directeur de la Fondation Napoléon, il a publié de nombreux ouvrages sur le Consulat et l'Empire. Il enseigne à l'Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon.

Du même auteur

- *La Moselle et Napoléon. étude d'un département sous le Consulat et l'Empire*, Serpenoise, 1986.
- *Roederer*, Serpenoise, 1990, préface de J. Tulard (prix d'histoire de l'Académie Erckmann-Chatrion).
- *Savary, le séide de Napoléon*, Serpenoise, 1993 (prix Perret de l'Institut), nle édition augmentée et refondue en 2001 (Fayard).
- *Napoléon III*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995.
- *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995 (coll.).
- *Le 18-Brumaire. Les coups d'État de Napoléon Bonaparte*, Picollec, 1997 (Grand Prix de la Fondation Napoléon).
- *ABCdaire de Napoléon et de l'Empire*, Flammarion, 1998 (coll.).
- *Napoléon. « Mon ambition était grande »*, Gallimard, 1998.
- *Dictionnaire des Ministres de Napoléon*, Christian Jas, 2000.
- *Dictionnaire Napoléon*, Fayard, 2000 (coll.).
- *Le Grand Consulat (1799-1804)*, Fayard, 2000.
- *Nouvelle Histoire du Premier Empire. I. Napoléon et la conquête de l'Europe (1804-1810), II. L'effondrement du système napoléonien (1810-1814), III. La France et l'Europe de Napoléon, IV. Les Cent-Jours*, Fayard, 2002-2010.
- *Jean-Frédéric Reichardt. Un hiver à Paris sous le Consulat*, Tallandier, 2003, avec F. Pinon.
- *Napoléon*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2003.
- *Le Sacre de Napoléon*, Nouveau Monde éditions, 2003 (dir.).
- *Napoléon et l'Europe*, Fayard, 2005 (dir.).
- *Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Fayard, 2006 (coll. P. Branda).
- *Quand Napoléon inventait la France, Dictionnaire des Institutions administratives et de cour du Consulat et de l'Empire*, Tallandier, 2008 (en coll. avec P. Branda, F. Pinaud et C. Zacharie).
- *La Conspiration du général Malet. 23 octobre 1812*, Perrin, 2012.
- *Napoléon diplomate*, CNRS éditions, 2012.
- *1812, la campagne de Russie*, Perrin, 2012 (dir. avec M.-P. Rey).
- *Le Congrès de Vienne. Une refondation de l'Europe. 1814-1815*, Perrin, 2013.
- *100 questions sur Napoléon*, La Boétie, 2013.

Année de Publication: 2020. 152 pages et 18 cm de haut. ISBN : 979-10-318-0378-4. ISSN de la collection : 1625-9157



2.1 Transposition de l'ISBD à l'UNIMARC

À partir de cette notice en affichage ISBD et public, transposez l'information en UNIMARC en vous aidant de la grille UNIMARC fournie

Affichage ISBD

Idées reçues sur Napoléon / Thierry Lentz. - 2e édition. - Paris : Le Cavalier bleu éditions, DL 2020. - 1 vol. (151 p.) : couv. ill. en coul. ; 18 cm. - (Idées reçues, ISSN 1625-9157).

Bibliogr. p. 149-151. - ISBN 979-10-318-0378-4 (br.) : 12 EUR. - EAN 979103803784

Auteur

Lentz, Thierry (1959-....). Auteur

Sujets

Napoléon Ier (1769-1821 ; empereur des Français)
Guerres napoléoniennes (1800-1815)
Politique et gouvernement -- France -- 1799-1815

Affichage public

Titre : [Idées reçues sur Napoléon](#) / Thierry Lentz. - 2e édition

Alphabet du titre : latin

Auteur(s) : [Lentz, Thierry \(1959-....\)](#). Auteur

Date(s) : 2020

Langue(s) : français

Pays : France

Publication : [Paris : le Cavalier bleu éditions, DL 2020](#)

Description : 1 vol. (151 p.) : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Appartient à la collection : [\(Idées reçues, ISSN 1625-9157\)](#)

ISBN : **979-10-318-0378-4** (br.) : 12 EUR

EAN : **9791031803784**

Annexes : Bibliogr. p. 149-151

Résumé(s) : La 4e de couverture indique : « Existe-t-il, dans l'histoire, un terrain plus propice à l'éclosion des idées reçues que la vie, l'oeuvre et la légende de Napoléon ? Dans le temps comme dans l'espace, le "Grand Homme" n'a jamais laissé indifférent... Fils et continuateur d'une Révolution qui avait bouleversé le monde, il légua aux générations suivantes le souvenir embelli de ce qu'il avait fait et une légende tenace qui annexa les imaginations et forma ainsi une sorte de Napoléon "moyen", ni vrai, ni faux : "Napoléon est le père de nos institutions", "Il est le précurseur de la construction européenne", "La France n'a jamais été aussi puissante que sous Napoléon", "Il a incendié Moscou", "Il gouvernait seul", "Il est mort empoisonné"... Autant d'aspects sur lesquels revient Thierry Lentz, parfois en laissant le débat ouvert, parfois en tentant un avis plus tranché. »

Appartient à la collection : [Idées reçues, ISSN 1625-9157](#)

Sujets : [Napoléon Ier \(1769-1821 ; empereur des Français\)](#)

[Guerres napoléoniennes \(1800-1815\)](#)

[Politique et gouvernement -- France -- 1799-1815](#)



Grille UNMARC²

010 ##\$AISBN
 073 #0\$aNuméro EAN
 200 1#\$aTitre\$eComplément du titre\$f1re mention de responsabilité\$gMention de responsabilité de fonction différente
 205 ##\$aEdition
 214³ #0\$aLieu de publication\$cNom de l'éditeur\$dDate de publication
 215 ##\$aNombre de vol. (nbr. de p. ou f.)\$cMention d'ill.\$dDimensions\$eMatériel d'accompagnement
 225 # \$aTitre de la Collection\$xISSN\$yNumérotation
 300 ##\$aNote générale
 305 ##\$aNote sur l'édition
 320 ##\$aNote sur les Bibliographies et Index
 410 ##\$tLien au titre de la Collection\$yNumérotation
 600 # \$aPersonne\$xSubdivision de sujet\$zChronologique\$2rameau
 606 ##\$aSujet\$xSubdivision de sujet\$yGéographique\$zChronologique\$2rameau
 608 ##\$aIndexation Forme ou Genre Rameau\$2rameau
 700 #1\$aNom Auteur relatif à l'oeuvre ou à l'expression\$bPrénom\$4070
 701 #1\$aNom Co-auteur\$bPrénom\$4070
 702 #1\$aNom Auteur relatif à la manifestation ou à l'item\$bPrénom\$4Code de Fonction

Notice en UNIMARC

010 ##\$A.....
 073 #0\$a.....
 200 1#\$a.....

 205 ##\$a.....
 214 #0\$a.....\$c.....\$d.....
 215 ##\$a.....\$c.....\$d.....
 225 # \$a.....\$x.....\$v.....
 320 ##\$a.....
 410 ##\$t.....\$v.....
 600 #0\$a.....\$2rameau
 606 ##\$a.....\$2rameau
 606 ##\$a.....\$2rameau
 700 #1\$a.....\$b.....\$4070

² Sans les informations codées. Ces dernières se renseignent à partir de libellés en clair sur les grilles de saisie de notice en UNIMARC

³La zone 214 contient les mentions de production, publication, diffusion/distribution et fabrication d'une manifestation conformément au code RDA-FR. Les données

présentes sont similaires à celles précédemment enregistrées en zone 210, mais selon une structuration plus fine. Les zones 210 et 214 sont exclusives l'une de l'autre. Elles ne peuvent apparaître simultanément dans la même notice.



Corrigé : Notice 1 - Transposition de l'ISBD à l'UNIMARC



2.2 Corrigé de la notice 1

010 ##\$A979-10-318-0378-4\$bbr.\$d12 EUR
 073 #1\$a9791031803784
 100 o#\$a2020
 101 o#\$afre
 102 ##\$aFR
 104 ##\$am\$by\$cy\$dba\$eo\$ffre
 105 ##\$ay\$ab\$ba\$co\$do\$eo\$fy\$gd
 106 ##\$ar
 181 ##\$P01\$ctxt
 182 ##\$P01\$cn
 183 ##\$P01\$anga
 200 1#\$aldées reçues sur Napoléon\$fThierry Lentz
 205 ##\$a2e édition
 214 #o\$aParis\$cle Cavalier bleu éditions\$dDL 2020
 215 ##\$a1 vol. (151 p.)\$ccouv. ill. en coul.\$d18 cm
 225 2#\$aldées reçues\$x1625-9157
 320 ##\$aBibliogr. p. 149-151
 330 ##\$aLa 4e de couverture indique : « Existe-t-il, dans l'histoire, un terrain plus propice à l'éclosion des idées reçues que la vie, l'œuvre et la légende de Napoléon ? Dans le temps comme dans l'espace, le "Grand Homme" n'a jamais laissé indifférent... Fils et continuateur d'une Révolution qui avait bouleversé le monde, il légua aux générations suivantes le souvenir embelli de ce qu'il avait fait et une légende tenace qui annexa les imaginations et forma ainsi une sorte de Napoléon "moyen", ni vrai, ni faux : "Napoléon est le père de nos institutions", "Il est le précurseur de la construction européenne", "La France n'a jamais

été aussi puissante que sous Napoléon", "Il a incendié Moscou", "Il gouvernait seul", "Il est mort empoisonné"... Autant d'aspects sur lesquels revient Thierry Lentz, parfois en laissant le débat ouvert, parfois en tentant un avis plus tranché.»

410 #o\$[0057933251](#)Idées reçues, ISSN 1625-9157

600 #o\$[302733791X](#)Napoléon 1er (1769-1821 ; empereur des Français)\$2rameau

606 ##\$[3028541650](#)Guerres napoléoniennes (1800-1815)\$2rameau

606 ##\$[3028905687](#)Politique et gouvernement -- France -- 1799-1815\$2rameau

700 #1\$[3029292530](#)Lentz, Thierry (1959-....)\$4070



L'analyse de la structure d'une notice en Unimarc s'appuie sur l'identification des champs des différents blocs du format et de leur fonction.

1. Les étiquettes du bloc 1XX :

Ces données sont fondamentales en Unimarc, car ce sont les métadonnées de la notice. Elles complètent les informations descriptives d'après des spécificités caractéristiques de la ressource décrite et elles permettent d'effectuer des filtres et des tris dans la base bibliographique.

Elles se renseignent à partir de champs de saisie avec libellés en clair.

2. Les étiquettes des blocs 0XX, 2XX et 3XX :

Ces étiquettes établissent le parallèle avec la structuration des données telle qu'elle est faite en format ISBD pour les éléments descriptifs. C'est la



L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques

transposition d'un format adapté à un autre. D'où l'importance de connaître les bases de l'ISBD.

C'est aussi à partir de l'information transcrite dans ces champs que des points d'accès et des liens seront à faire.

À titre d'exemples :

- Dans l'étiquette 200 après le \$f, on mentionne le nom de l'auteur. Cette mention va de pair avec l'accès auteur dans l'étiquette 700 et l'établissement du lien vers la notice autorité personne physique correspondante
- Dans l'étiquette 225, on précise le titre de la collection. Le lien vers la notice de la collection doit se faire dans le champ 410.

Ce faisant, il est possible de chercher et de retrouver la ressource par ces deux critères (le nom de l'auteur et le titre de la collection).

Il est primordial de comprendre l'articulation entre les différentes parties d'une notice. Les éléments descriptifs sont des éléments fondamentaux pour l'identification de la ressource et ils font souvent l'objet de points d'accès normalisés et obligatoires dans les catalogues informatisés.

3. Les étiquettes des blocs 4XX, 6XX et 7XX : les liens avec d'autres notices bibliographiques et autorités.

À partir des étiquettes de ces blocs, des liens entre notices bibliographiques et des liens entre la notice bibliographique de la ressource décrite vers les notices autorités sujets et autorités auteurs sont à faire : ce sont autant de portes d'entrée dans le catalogue vers la ressource.



La structure d'un champ respecte une syntaxe propre à l'UNIMARC, c'est-à-dire une notation conventionnelle des champs qu'il faut appliquer.

Par exemple, pour la zone 200 (équivalent de la zone 1 de l'ISBD, Titre et mention de responsabilité) :

200 1#\$aldées reçues sur Napoléon\$fThierry Lentz

L'étiquette 200, sur trois caractères, permet de renseigner le titre et la/les mentions de responsabilité(s).

Elle implémente à l'affichage public :

Titre : [Idées reçues sur Napoléon / Thierry Lentz.](#)

Le premier indicateur avec la valeur **1** permet de préciser deux choses : le titre est significatif et il doit donc faire l'objet d'un accès. En d'autres termes, le premier indicateur permet ou non de générer l'accès titre dans le catalogue (zone indexée ou non). Il est donc très important de veiller à bien renseigner cette position. Le second indicateur est toujours un #.

Les codes de sous-zone introduisent des informations spécifiques. Les codes de sous-zone sont, au format UNIMARC, ce que la ponctuation est au format ISBD : une notation conventionnelle permettant d'introduire l'information dans un champ particulier.

À partir de la structuration normalisée de l'information extraite de la ressource, le catalogueur doit déjà penser aux accès à celle-ci dans le catalogue.

Pour l'accès titre, nous l'avons vu, le premier indicateur avec la valeur **1** permet d'indexer la zone. Pour l'accès auteur, il faut penser tout de suite à



L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques

la logique du format : une mention de responsabilité en 200 \$f ou \$g implique l'accès auteur dans une étiquette du bloc 7XX.

Exemple

200 1#\$aldées reçues sur Napoléon\$**fThierry Lentz**

Dans l'étiquette 200, le catalogueur transcrit les informations relatives au titre et à la mention de responsabilité et indexe le titre avec l'indicateur 1. À ce stade de rédaction, l'utilisateur pourra retrouver la ressource par le titre.

Pour l'accès à l'auteur, il faut l'établir dans l'étiquette 700 avec le lien vers la notice autorité personne physique de l'auteur.

Code de fonction (Auteur)

700 #1\$[3029292530](#)Lentz, Thierry (1959-....)\$4070

Numéro de la notice autorité personne physique (UNIMARC autorité) dérivée dans la notice bibliographique afin de générer le point d'accès.



La compréhension du format UNIMARC et de la structuration des données repose sur la logique inhérente à tout catalogue : signaler les ressources avec l'objectif de faciliter leur sélection et leur accès.

Une notice bibliographique est composée de métadonnées, de données bibliographiques et autorités reliés entre elles.

Les relations entre les différents éléments constitutifs de la notice doivent toujours être présentes dans l'esprit du catalogueur, a fortiori dans le cadre de la transition bibliographique.

En résumé : il faut comprendre ce que l'on rédige et à quoi ça sert...



Exercice 3 : Lecture et analyse d'une notice en UNIMARC (©Electre)



Vous avez rédigé la notice en UNIMARC...

Saurez-vous identifier

l'information sur cette notice Electre ?

```
01 ELC5949230
005 20200109000000.0
010 $a979-10-318-0378-4$bbr.$d12 EUR
073 0$a9791031803784
100 $a20190514d2020 m |0frey0103||||ba
101 0 $afre
102 $aFR
105 $a 0||y|
106 $ar
181 $602$ctxt$2rdacontent
182 $602$cn$2rdamedia
183 $601$anga
200 1 $aIdées reçues sur Napoléon$bTexte
imprimé$fThierry Lentz
205 $a2e édition
211 $a20200103
214 0$aParis$cle Cavalier bleu$d2020
215 $a1 vol. (151 p.)$cillustrations en noir et
blanc$d18 x 11 cm
225 2 $aIdées reçues$x1625-9157$iHistoire &
civilisations
330 $aEcrit par un spécialiste de Napoléon, cet
ouvrage aborde vingt idées reçues sur l'Empereur,
classées en trois thèmes : politique, guerre et
destinée. ©Electre 2020
333 $aTout public
345 $b9791031803784
410 0$636021$74238770200$tIdées reçues. Histoire
& civilisations
600 0$312008245$aNapoléon$cempereur des
Français$f1769-1821$dler$2rameau
```

```
607 $312064440$aFrance$xPolitique et
gouvernement$z1789-1815$2rameau
676 $a944.05$v23
686 $aT230604$2electre
686 $aGDOC002$2electre
686 $aGRPO000$2electre
686 $aPG0100$2electre
700 1$312095007$aLentz$bThierry$f1959-....$4070
801 3$aFR$bElectre$c20200109$gAFNOR
856 4
$uhttps://www.electre.com/GetBlob.ashx?Ean=9791031
803784,0-5949230&Size=Original
```




3.1 Cochez la bonne réponse

Répondez aux questions en vous aidant de la **partie 3 L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques du support Catalogage : apports théoriques** et du [Manuel Unimarc : format bibliographique](#)

Bloc 0XX

Numéros d'identification

1. Dans quelle étiquette est renseigné le numéro ISBN ?

- 005
- 010
- 073

Bloc 1XX

Informations codées

2. Dans quelle étiquette sont renseignés : la date de création de la notice, la date de publication, le type de public destinataire, le type de publication officielle, la langue, les jeux de caractères et l'écriture du titre ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

3. Dans quelle étiquette est renseignée la langue de la ressource

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

4. Dans quelle étiquette est renseigné le pays de publication ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

5. Dans quelle étiquette sont renseignées les caractéristiques des ressources textuelles – monographies ?

- 100
- 101



- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

6. Dans quelle étiquette est renseignée la forme de la ressource ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

7. Dans quelle étiquette est renseignée la forme du contenu ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106

- 181
- 182
- 183

8. Dans quelle étiquette est renseigné le type de médiation ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183

9. Dans quelle étiquette est renseigné le type de support ?

- 100
- 101
- 102
- 105
- 106
- 181
- 182
- 183



Bloc 2XX

Bloc des informations descriptives

10. *L'étiquette 200 est-elle complète et conforme aux règles de transcription.*

OUI

NON

11. *À quoi correspond l'étiquette 211 ?*

Au numéro d'identification de la ressource dans le catalogue

À la date de création de la notice

À la date de publication prévue

12. *Dans quelle étiquette donne-t-on des informations relatives à la mention de publication, production, distribution/diffusion, fabrication ?*

205

214

211

215

225

13. *Dans quelle étiquette renseigne-t-on les caractéristiques matérielles de la ressource ?*

205

214

211

215

225

14. *Dans quelle étiquette précise-t-on le titre de la collection ?*

214

211

215

225

3XX

Bloc des notes

15. *Dans quelle étiquette rédige-t-on un résumé ?*

300

303

304

330

16. *À quoi correspond l'étiquette 345 ?*

Au numéro d'identification de la ressource dans le catalogue

À l'EAN (International Article Number)

À une note sur les modalités d'acquisition



4XX Bloc des liens avec d'autres notices bibliographiques

17. Avec quelle étiquette, l'étiquette 410 doit-elle être construite ?

- 200
- 211
- 214
- 225
- 345

6XX Bloc de l'indexation matière

18. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 600 ?

- Point d'accès sujet – Nom de personne
- Point d'accès sujet – Nom de collectivité
- Point d'accès sujet – Nom de famille
- Point d'accès sujet – Auteur/titre
- Point d'accès sujet – Titre
- Point d'accès sujet – Nom commun
- Point d'accès sujet – Nom géographique
- Point d'accès forme, genre ou caractéristiques physiques
- Classification décimale Dewey
- Autres classifications

19. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 607 ?

- Point d'accès sujet – Nom de personne
- Point d'accès sujet – Nom de collectivité
- Point d'accès sujet – Nom de famille
- Point d'accès sujet – Auteur/titre
- Point d'accès sujet – Titre
- Point d'accès sujet – Nom commun
- Point d'accès sujet – Nom géographique
- Point d'accès forme, genre ou caractéristiques physiques
- Classification décimale Dewey
- Autres classifications

20. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 676 ?

- Point d'accès sujet – Nom de personne
- Point d'accès sujet – Nom de collectivité
- Point d'accès sujet – Nom de famille
- Point d'accès sujet – Auteur/titre
- Point d'accès sujet – Titre
- Point d'accès sujet – Nom commun
- Point d'accès sujet – Nom géographique
- Point d'accès forme, genre ou caractéristiques physiques
- Classification décimale Dewey
- Autres classifications



21. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 686 ?

- Point d'accès sujet – Nom de personne
- Point d'accès sujet – Nom de collectivité
- Point d'accès sujet – Nom de famille
- Point d'accès sujet – Auteur/titre
- Point d'accès sujet – Titre
- Point d'accès sujet – Nom commun
- Point d'accès sujet – Nom géographique
- Point d'accès forme, genre ou caractéristiques physiques
- Classification décimale Dewey
- Autres classifications

7XX

Bloc des responsabilités

22. Quel type de notice doit être insérer dans l'étiquette 700 ?

- Une notice autorité personne physique (UNIMARC autorité)
- Une notice bibliographique
- Aucune notice : seulement le nom, le prénom et des dates biographiques de l'auteur

8XX

Bloc des données internationales

23. À quoi correspond l'étiquette 801 ?

- À la source de la notice
- À la date de création de la notice
- A la signature du catalogueur

24. À quoi correspond l'étiquette 856 ?

- Au lien vers le texte intégral de la ressource sur Internet
- À l'adresse de la notice et à son mode d'accès



Corrigé : Lecture et analyse d'une notice en UNIMARC (©Electre)



3.2 Corrigé

Bloc 0XX

Numéros d'identification

1. Dans quelle étiquette est renseigné le numéro ISBN ?

- 005 Cette zone contient la date et l'heure de la dernière mise à jour de la notice.
- 010
- 073 Cette zone contient le numéro international d'article.

Bloc 1XX

Informations codées

2. Dans quelle étiquette sont renseignés : la date de création de la notice, la date de publication, le type de public destinataire, le type de publication officielle, la langue, les jeux de caractères et l'écriture du titre ?

100

Date de création de la notice (Obligatoire)	8	0-7
Type de date de publication	1	8
Date de publication 1	4	9-12
Date de publication 2	4	13-16
Type de public	3	17-19
Type de publication officielle	1	20
Modification des données transcrites	1	21
Langue de catalogage (Obligatoire)	3	22-24
Translittération utilisée	1	25
Jeux de caractères utilisés (Obligatoire)	4	26-29
Jeux de caractères supplémentaires	4	30-33
Écriture du titre	2	34-35

3. Dans quelle étiquette est renseignée la langue de la ressource

101 Cette zone contient des informations codées relatives à la langue d'une ressource, de ses parties et de son titre, ainsi qu'à la langue de l'original si la ressource est une traduction. Elle est obligatoire si une ou plusieurs langues sont utilisées dans l'œuvre.

4. Dans quelle étiquette est renseigné le pays de publication ?

102 Cette zone contient des informations codées sur le ou les pays de publication ou de production de la ressource.

5. Dans quelle étiquette sont renseignées les caractéristiques des ressources textuelles – monographies ?

105 Cette zone contient des données codées relatives aux monographies textuelles.

6. Dans quelle étiquette est renseignée la forme de la ressource ?

106 Cette zone contient les données codées relatives à la forme de la ressource (par ex. impression en gros caractères, caractères Braille, impression normale).

7. Dans quelle étiquette est renseignée la forme du contenu ?

181 Cette zone contient des données codées précisant la forme du contenu et les qualificatifs du contenu de la ressource décrite, correspondant au premier élément de la zone 0 de l'ISBD.



8. Dans quelle étiquette est renseigné le type de médiation ?

182 Cette zone contient des données codées précisant le type de médiation de la ressource décrite (par ex. audio, électronique, vidéo, multisupport, sans médiation).

9. Dans quelle étiquette est renseigné le type de support ?

183 Cette zone contient [des données codées](#) précisant le type de support matériel de la ressource décrite.

Bloc 2XX

Bloc des informations descriptives

10. L'étiquette 200 est-elle complète et conforme aux règles de transcription.

NON L'indication générale du type de document ne doit pas être mentionnée dans la zone : Les zones 181 et 182 se substituent à la sous-zone 200\$b désormais obsolète.

11. À quoi correspond l'étiquette 211 ?

À la date de publication prévue



Cette date n'est jamais conservée dans les catalogues des bibliothèques. Elle n'a d'intérêt que pour les bases bibliographiques d'éditeurs, les bases d'acquisitions de ressources.

La zone est utilisée pour les notices avant publication créées à partir d'informations fournies par l'éditeur.

12. Dans quelle étiquette donne-t-on des informations relatives à la mention de publication, production, distribution/diffusion, fabrication ?

214 Cette zone contient les mentions de production, publication, diffusion/distribution et fabrication d'une manifestation conformément au code RDA-FR. Elle doit être utilisée lorsqu'il faut établir une distinction entre ces différentes fonctions. Les données présentes sont similaires à celles précédemment enregistrées en zone 210, mais selon une structuration plus fine.

13. Dans quelle étiquette renseigne-t-on les caractéristiques matérielles de la ressource ?

215 Cette zone contient des informations sur les caractéristiques matérielles de la ressource. Elle correspond à la zone de la description matérielle de l'ISBD (zone 5).

14. Dans quelle étiquette précise-t-on le titre de la collection ?

225 Cette zone contient le titre de la collection¹ ainsi que les compléments du titre et les mentions de responsabilité relatives à ce titre, y compris ces éléments répétés dans d'autres langues, transcrits sous la forme et dans l'ordre où ils apparaissent sur la ressource cataloguée. Elle correspond à la zone de la collection de l'ISBD (zone 6).



3XX

Bloc des notes

15. Dans quelle étiquette rédige-t-on un résumé ?

330 Les résumés ou extraits entrés dans cette zone, qu'ils soient informatifs, indicatifs, critiques ou évaluatifs, peuvent se présenter sous n'importe quelle forme. Si plusieurs notes sont nécessaires, la zone 330 peut être répétée.

16. À quoi correspond l'étiquette 345 ?

À une note sur les modalités d'acquisition
 Cette zone peut contenir le nom et l'adresse de l'éditeur, du diffuseur ou d'autres sources utiles pour l'acquisition. Elle peut également contenir le numéro d'éditeur, le support matériel et la disponibilité de la ressource cataloguée ou l'existence d'une autre édition de la même ressource sur un support différent, le numéro de gestion attribué par l'éditeur à la ressource aux fins de diffusion. Si ce numéro est le même que l'ISBN ou l'ISSN de la ressource, il n'est pas nécessaire de le répéter dans cette sous-zone.
 Dans cette notice le numéro est identique à l'ISBN et à l'EAN : il n'est pas nécessaire de le conserver.

4XX

Bloc des liens avec d'autres notices bibliographiques

17. Avec quelle étiquette, l'étiquette 410 doit-elle être construite ?

225 Cette zone contient le titre de la collection¹ ainsi que les compléments du titre et les mentions de responsabilité relatives à ce titre, y compris ces éléments répétés dans d'autres langues, transcrits sous la forme et dans l'ordre où ils apparaissent sur la ressource cataloguée. Elle correspond à la zone de la collection de l'ISBD.

Elle va de pair avec la zone 410 qui reçoit le lien à la notice bibliographique du titre de la collection.

6XX

Bloc de l'indexation matière

18. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 600 ?

Point d'accès sujet – Nom de personne
 Cette zone contient, sous forme de point d'accès, le nom d'une personne sujet de la ressource, auquel on peut ajouter éventuellement des observations complémentaires.

19. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 607 ?

Point d'accès sujet – Nom géographique
 Cette zone contient un nom géographique utilisé comme point d'accès sujet

20. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 676 ?

Classification décimale Dewey
 Cette zone contient un indice attribué à la ressource à partir des tables de la Classification décimale Dewey (CDD), ainsi que l'indication de l'édition utilisée.

21. À quel type indexation matière correspond l'étiquette 686 ?

Autres classifications
 Cette zone contient les indices construits à partir des tables de classification qui ne sont pas utilisées au niveau international mais qui sont des systèmes d'indexation publiés et largement répandus.



Dans cette notice, ce sont des indices propres à la base bibliographique Electre qui sont renseignés.

7XX

Bloc des responsabilités

22. Quel type de notice doit être insérer dans l'étiquette 700 ?

Une notice autorité personne physique (UNIMARC autorité)

Cette zone contient, sous forme de point d'accès, le nom de la personne considérée comme ayant la responsabilité principale d'une œuvre, c'est-à-dire le nom de la personne relatif à l'œuvre ou à l'expression de l'œuvre.

Seule une notice autorité personne physique peut être intégrer dans cette zone.

8XX

Bloc des données internationales

23. À quoi correspond l'étiquette 801 ?

À la source de la notice

Cette zone contient des indications sur l'origine de la notice, notamment : l'agence de catalogage ayant établi les données, l'agence ayant transcrit les données sous une forme lisible en machine, toute autre agence ayant modifié la notice ou les données d'origine, et l'agence diffusant la notice actuelle.

Décodage de la zone :

801 3\$aFR\$bElectre\$c20200109\$gAFNOR

801 ⇒ source de la notice

3 ⇒ Deuxième indicateur avec la valeur 3 : Agence diffusant la notice Agence se chargeant de diffuser la notice

\$aFR ⇒ Code pays de l'agence

\$bElectr ⇒ Agence à laquelle s'applique la zone, sous forme codée

\$c20200109 ⇒ Date de la transaction Cette sous-zone est utilisée, quand c'est possible, pour indiquer la date de mise à jour de la notice ou de sa création

\$gAFNOR ⇒ Règles de catalogage utilisées

24. À quoi correspond l'étiquette 856 ?

À l'adresse de la notice et à son mode d'accès



Exercice 4 : Notices bibliographiques à corriger



Notice 2



L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques

4.1 À partir des informations de ce fac-similé, répondez aux questions

YÔKO OGAWA
LA PISCINE · LES ABEILLES ·
LA GROSSESSE
 ROMANS · TRADUITS DU JAPONAIS PAR ROSE-MARIE MAKINO-FAYOLLE



195 pages et 18 cm de haut



YÔKO OGAWA
 LA PISCINE
 suivi de
 LES ABEILLES
 et de
 LA GROSSESSE
 romans traduits du japonais
 par Rose-Marie Makino-Fayolle

BABEL

Titre original :
Diving Pool
Editeur original :
 Fukutake Publishing and Co. Tokyo, 1990

Titre original :
Dormitory
Editeur original :
 Bungeishunju Ltd, Tokyo, 1991

Titre original :
Ninshin Calendar
Editeur original :
 Bungeishunju Ltd, Tokyo, 1991

© Yôko Ogawa, 1990, 1991

© ACTES SUD, 1995, 1997
 pour la traduction française
 ISBN 2-7427-1894-X

Illustration de couverture :
Trois tulipes et une anémone (détail)
 Rijksmuseum, Amsterdam

BABEL, UNE COLLECTION DE LIVRES DE POCHE

LA PISCINE – LES ABEILLES – LA GROSSESSE

La grille était lourde et rouillée. Quand je la lâchai, elle alla s'enfoncer si pesamment dans le sol que les caisses en furent ébranlées. Je me raccrochai à la bouche d'aération. L'eau dégoulinait sur mes paupières, mes joues et le long de mon cou. En levant les yeux vers le ciel, je ne distinguais que de la pluie. J'allumai péniblement la torche car mes doigts étaient gelés, et dirigeai le faisceau lumineux vers le fond.

Il y avait un essaim.

Quand je le découvris, je ne compris pas tout de suite ce que c'était. Parce qu'il était couché sur la surface plane, qu'il avait atteint une taille phénoménale, et que je n'avais jamais eu l'occasion d'en voir de près auparavant. On aurait dit le fruit monstrueux d'une reproduction désordonnée.

(Les Abeilles, extrait)

DIFFUSION :
 Québec : LEMÉAC ISBN 2-7609-2014-3
 Suisse : SERVIDIS
 France et autres pays : UD (F7 5256)
 Dép. lég. : octobre 1998 (France)
 ISBN 2-7427-1894-X



France et autres pays : UD (F7 5256)
 Dép. lég. : octobre 1998 (France)



Ouvrage réalisé
 par les Ateliers graphiques Actes Sud.
 Achievé d'imprimer
 en décembre 1999
 par Bussière Camedan Imprimeries
 à Saint-Amand-Montrond (Cher)
 sur papier des
 Papeteries de Jeand'heurs
 pour le compte
 d'ACTES SUD
 Le Méjan
 Place Nina-Berberova
 13200 Arles.



Quelle est la particularité de ce document?

.....

Quelles sont les normes à consulter pour la rédaction de la notice?

.....

Quel est le type de notice à créer ?

.....

Quels sont les champs UNIMARC à renseigner obligatoirement pour ce type de publication ?



4.2 Corrigé

Quelle est la particularité de ce document?

C'est un livre qui regroupe plusieurs œuvres du même auteur sans titre collectif

cf. article 1.1.4.3.3, norme Z44-050 (avril 2005)

Quelles sont les normes à consulter pour la rédaction de la notice?

Les normes Z44-050, Z44-059 et Z44-061 et le code RDA-FR pour la zone de l'adresse

Quel est le type de notice à créer ?

C'est une notice de monographie en texte imprimé

Quels sont les champs UNIMARC à renseigner obligatoirement pour ce type de publication ?

Les étiquettes 423, Publié avec, servent à créer des accès titres dans le cas d'une monographie sans titre collectif réunissant plusieurs œuvres du même auteur ou d'auteurs différents.

Le nombre d'œuvres contenues (inférieur ou égal à 3 / supérieur à 3) cesse d'être un critère pour la rédaction des zones 4XX correspondantes. Dans la mesure où elles remplacent la 327, ces zones sont désormais obligatoires pour tous les titres d'œuvres contenues.

Si la ressource n'est pas identifiée par un titre collectif, et que les titres des œuvres contenues sont énumérées totalement ou partiellement dans la zone 200, le premier titre cité en 200\$a n'est pas repris dans une zone 423.

Cependant, dans le cas où l'on voudrait mentionner en 423\$d les dates de copyright des différentes œuvres, il est possible de faire également un accès au titre 1 en 423.

Les étiquettes 454, Est une traduction de, sont à la fois point d'accès et une note d'information affichée. Elles sont obligatoires quand la ressource cataloguée est une traduction. Elles font donc fonction de point d'accès (indexé) au titre original.



4.3 Mise à jour, correction de notice en UNIMARC

À partir de cette notice extraite du catalogue général de la BnF, repérez les champs à mettre à jour et les données à corriger

010 ##\$a2-7427-1894-X\$bActes Sud
 010 ##\$a2-7609-2014-3\$bLeméac\$bbr.\$d45 FRF
 100 ##\$a19981217\$d1998my0frey50 ba
 101 1. \$afre\$cjpn
 102 ##\$aFR\$aCA
 105 ##\$a|||z 00|a|
 106 ##\$ar
 181 ##\$601\$cctxt\$2rdacontent
 182 ##\$601\$cn\$2rdamedia
 200 1#\$aLa piscine\$bTexte imprimé\$a suivi de Les abeilles\$aet de La
 grossesse\$eromans\$fYôko Ogawa\$gtrad. du japonais par Rose-
 Marie Makino-Fayolle
 210 ##\$aArles\$cActesSud\$aMontréal\$cLeméac\$d1998
 215 ##\$a195 p.\$ccouv. ill. en coul.\$d18 cm
 225 0#\$aBabel\$v351
 300 ##\$aTrad. de : "Diving pool" ; "Dormitory" ; "Ninshin calendar"
 410 #0\$034252526\$tBabel (Arles)\$x1140-3853\$v351
 423 #1\$tLa grossesse
 423 #1\$tLes abeilles
 454 #0\$tDiving pool
 454 #0\$tDormitory
 454 #0\$tNinshin calendar
 700 #1\$312504851 \$aOgawa\$bYôko\$f1962-....\$4070
 702 #1\$312040292 \$aMakino-Fayolle\$bRose-Marie\$4730



Si besoin, rédigez la notice en ISBD pour vous aider à la transposer en UNIMARC

Étiquettes du bloc 0XX

1. Les informations des étiquettes 010 sont-elles conformes à la ressource décrite ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

2. Les numéros d'identification de la ressource sont-ils tous indiqués ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....



Étiquettes du bloc 1XX

3. Les étiquettes sont-elles complètes ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

Étiquettes du bloc 2XX

4. L'étiquette 200 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

5. L'étiquette 210 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

6. L'étiquette 215 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

7. L'étiquette 225 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....



Étiquettes du bloc 3XX

8. L'étiquette 300 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

Étiquettes du bloc 4XX

9. L'étiquette 410 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

10. Les étiquettes 423 sont-elles complètes et conformes aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

11. L'étiquette 454 sont-elles complètes et conformes aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....

Étiquette du bloc 7XX

12. L'étiquette 700 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....



13. L'étiquette 702 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Non

Si non précisez les corrections à faire :

.....
.....
.....



4.4 Corrigé : Mise à jour, correction de notice en UNIMARC

Étiquettes du bloc 0XX

1. **Les informations des étiquettes 010 sont-elles conformes à la ressource décrite ?**

Oui

Les numéros d'identification de la ressource sont-ils tous indiqués ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

Il faut ajouter l'étiquette 073 pour mentionner le numéro EAN.

Étiquettes du bloc 1XX

Les étiquettes sont-elles complètes ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

Il faut ajouter le champ 183 pour préciser le type de support

Étiquettes du bloc 2XX

L'étiquette 200 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

L'information bibliographique de la zone est complète mais il faut supprimer la mention de Texte imprimé après le \$b. Cette mention est obsolète avec l'apparition des champs 181 et 182.

On n'abrège plus aucune mention : la mention de traduction doit être reportée telle qu'elle est écrite sur la ressource.

L'étiquette 210 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

Dans le cadre de la transition bibliographique, la zone 210 tend à être remplacée depuis fin 2019 par l'étiquette 214.

La zone 214 contient les mentions de production, publication, diffusion/distribution et fabrication d'une manifestation conformément au code RDA-FR. Elle doit être utilisée lorsqu'il faut établir une distinction entre ces différentes fonctions. Les données présentes sont similaires à celles précédemment enregistrées en zone 210, mais selon une structuration plus fine. Les zones 210 et 214 sont exclusives l'une de l'autre. Elles ne peuvent apparaître simultanément dans la même notice.

214 #0\$aArles\$cActesSud\$aMontréal\$cLeméac\$d1998



L'étiquette 215 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

Il faut mettre à jour les données selon les prescriptions de la norme z44-050 (Avril 2005)

215 ##\$a1 vol. (195 p.)\$ccouv. ill. en coul.\$d18 cm

L'étiquette 225 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Étiquettes du bloc 3XX

L'étiquette 300 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Non

Si non précisez les corrections à faire :

La zone 300 est une note générale. Elle s'emploie lorsqu'aucune note ne permet de recevoir l'information à noter. Or la note de contenu existe en UNIMARC, c'est le champ 327.



Mais, dans le cadre de la de la transition bibliographique, cette note n'est plus d'usage au seul profit des points d'accès titres obligatoires.

Étiquettes du bloc 4XX

L'étiquette 410 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Le lien à la notice du titre de la collection est fait et il permet de retrouver cette ressource à partir de ce critère.

Les étiquettes 423 sont-elles complètes et conformes aux règles de catalogage ?

Oui



Dans le cas où l'on voudrait mentionner en 423\$d les dates de copyright des différentes œuvres, il est possible de faire également un accès au titre 1 en 423.

423 #1\$tLa piscine\$d cop.1995

423 #1\$tLa grossesse\$d cop. 1995

423 #1\$tLes abeilles\$d cop. 1997

L'étiquette 454 sont-elles complètes et conformes aux règles de catalogage ?

Oui



Dans le cas des traductions, le titre original doit être mentionné en 454 et la date de copyright associée à ce titre est transcrite dans la sous-zone \$d précédée de "cop." lorsqu'elle est disponible sur la ressource.



L'UNIMARC, le format d'échange de données bibliographiques

454 #0\$tDiving pool\$dcop. 1990

454 #0\$tDormitory\$dcop. 1990

454 #0\$tNinshin calendar\$dcop. 1990

Étiquette du bloc 7XX

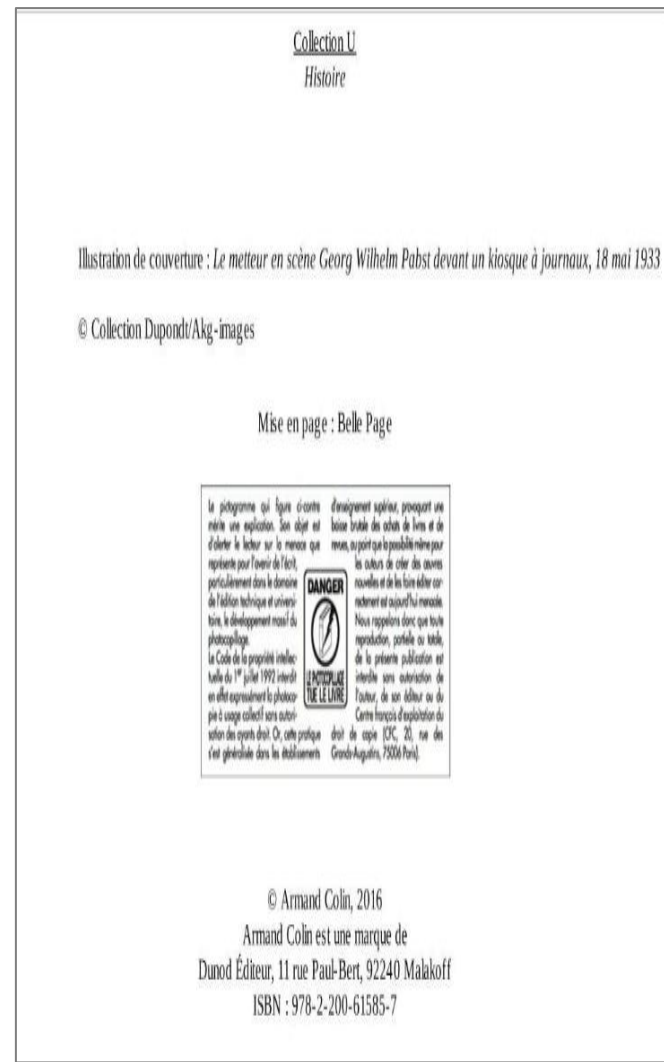
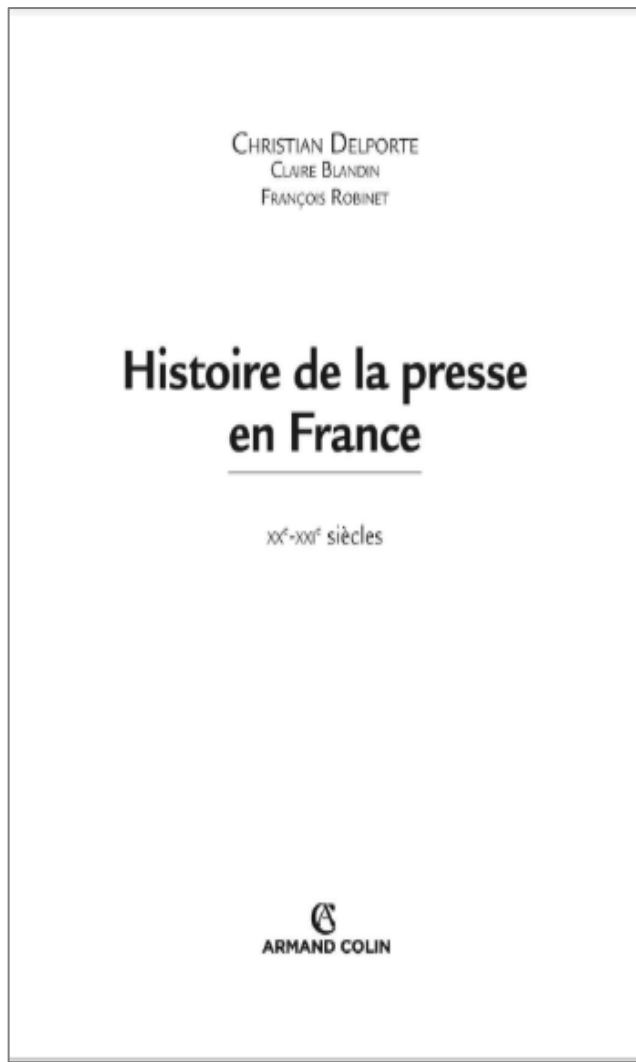
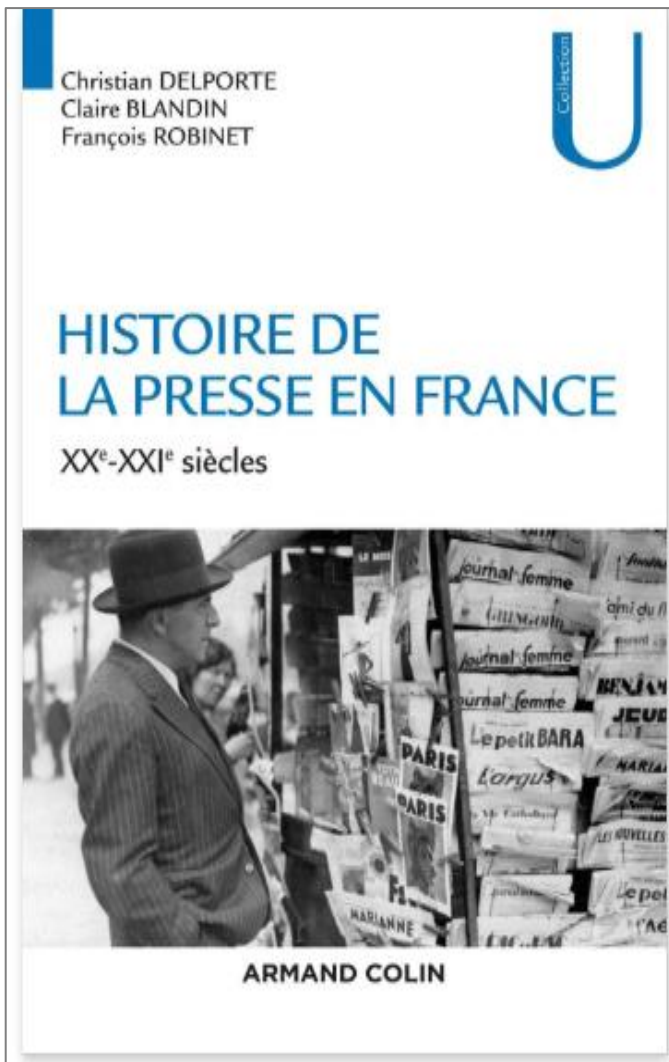
L'étiquette 700 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

L'étiquette 702 est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

Oui

Notice 3



350 pages et 24 cm de haut. Une bibliographie des pages Bibliogr. 325 à 333. Index





4.5 Notice Unimarc à corriger

La notice proposée est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

073 #0\$a9782200615857

200 #1#\$aHistoire de la presse en France, XXe-XXIe siècles\$bTexte imprimé\$fChristian Delporte, Claire Blandin, Jean-François Robinet

210 ##\$aMalakoff (Hauts-de-Seine)\$cArmand Colin\$d2016

215 ##\$a1 vol. (350 p.)\$d24 x 16 cm

225 2#\$aCollection U\$iHistoire

410 #0\$034253973Collection U. Histoire, ISSN1147-3878

606 ##\$313318369Presse\$311931476France\$31197599520e siècle\$2rameau

606 ##\$313318369Presse\$311931476France\$31353652521e siècle \$2rameau

676 ##\$a074\$v23

700 #1\$312319868Delporte,Christian (1958-....)\$4070

701 #1\$315552366Blandin,Claire(1974-....)\$4070

701 #1\$312938088Robinet,Jean-François(1947-....)\$4070



Si besoin, rédigez la notice en ISBD pour vous aider à la lire en UNIMARC



4.6 Notice corrigée

073 #0\$a9782200615857
 010 ##\$A978-2-200-61585-7
 200 1#\$aHistoire de la presse en France\$eXXe-XXIe
 siècles\$fChristian Delporte, Claire Blandin, Jean-
 François Robinet
 214 #0\$aMalakoff\$cArmand Colin
 214 #4\$dC 2016
 215 ##\$a1 vol. (350 p.)\$d24cm
 225 2#\$aCollection U\$iHistoire
 410 #0\$034253973Collection U. Histoire, ISSN1147-3878
 517 1#\$aHistoire de la presse en France\$e20e-21e siècles
 606
 ##\$313318369Presse\$311931476France\$31197599520
 e siècle\$2rameau
 606
 ##\$313318369Presse\$311931476France\$31353652521
 e siècle \$2rameau
 676 ##\$a074\$v23
 700 #1\$312319868Delporte,Christian (1958-....)\$4070
 701 #1\$315552366Blandin,Claire(1974-....)\$4070
 701 #1\$312938088Robinet,Jean-François(1947-....)\$4070

Commentaires

Bloc des oXX

Le numéro ISBN doit figurer dans la notice dans le champ 010. Il faut l'ajouter.

Bloc des 2XX

Étiquette 200 – Titre et mention de responsabilité

L'indication générale de type de document est obsolète et remplacée au niveau des informations codées par les étiquettes 181 et 182. Il ne faut donc plus la renseigner.

La période chronologique est un complément de titre. Elle est en chiffres romains : il faudra penser à faire un point d'accès titre avec des chiffres arabes (c'est une variante de titre).

Étiquette 210 - Publication, production, diffusion, etc.

Cette étiquette tend à être remplacée par l'étiquette 214 (Mention de publication, production, distribution/diffusion, fabrication d'une manifestation conformément au code RDA-FR). Les données enregistrées en 214 sont similaires avec celles de l'étiquette 210 mais avec une granularité plus fine de l'information.

*Par exemple, dans le traitement de cette publication, le recours à l'étiquette 214 permet d'exprimer une **mention de publication** associée à un éditeur et une mention de copyright (ou date de protection) associée à la date présente sur la ressource. Nous aurons donc :*

214 #0\$aMalakoff\$cArmand Colin

214 #4\$dC 2019



Étiquette 215 – Description matérielle

Le format de l'ouvrage est à corriger. On donne toujours la hauteur du livre arrondie au centimètre supérieur. La largeur ne se donne que dans le cas d'une format à l'italienne (format oblong, la largeur est supérieure à la hauteur).

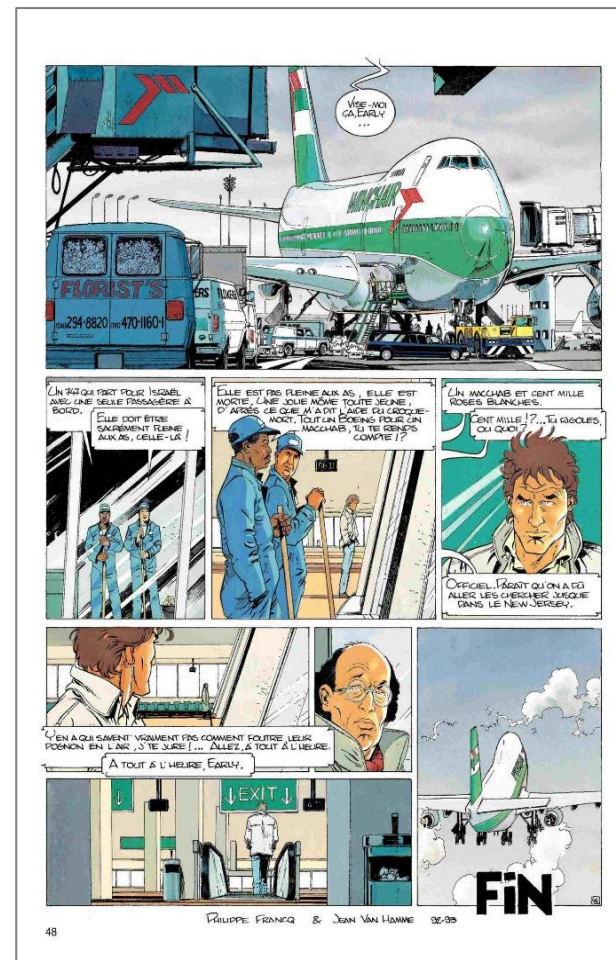
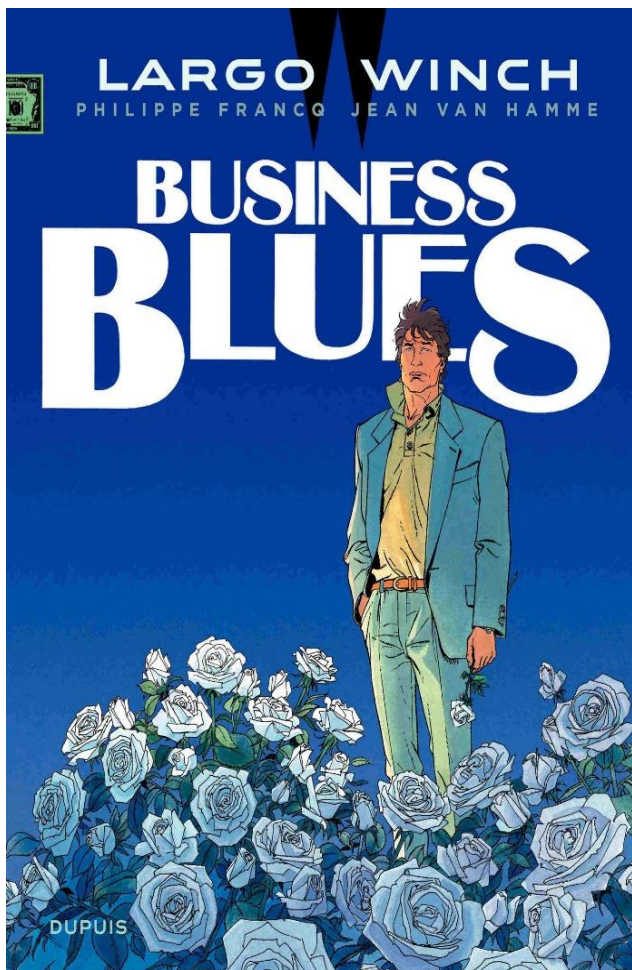
Bloc des 5XX

Étiquette 517 – Autre variante du titre

*Cette zone contient toute variante du titre non définie dans les zones 510 à 516 ou 518, par exemple le titre de la reliure, le titre de l'étui ou de la pochette, le titre du coffret, **une partie du titre**, un titre dépendant, etc.*

Pour cette ressource, la période chronologique en chiffres romains du titre justifie l'accès 'Autre variante du titre' avec les chiffres arabes.

Notice 4



Date : copyright 1993. Tome 4 de la bande dessinée. L'éditeur Dupuis réside à Paris

48 pages et 30 cm de haut

ISBN: 2-8001-2046-0

ISBN: 978-2-8001-2046-1



4.7 Notice Unimarc à corriger

010 ##\$a2-8001-2046-0
 010 ##\$A978-2-8001-2046-1
 200 1#\$aLargo Winch\$h[4]\$iBusiness blues\$f[dessins de] Philippe Francq\$g[scénario de] Jean Van Hamme
 214 #0\$aParis\$cDupuis\$dcop. 1993
 215 ##\$a1 vol. (48 p.)\$ctout ill. en coul., couv. ill. en coul.\$d30 cm
 225 2#\$aRepérages
 225 1#\$aLargo Winch\$v4
 300 ##\$aLes scénarios de la série "Largo Winch" sont librement adaptés des romans du même auteur
 410 #0\$0013788329Repérages, ISSN 0777-3951
 410 #1\$tLargo Winch\$v4
 517 ##\$a@Business blues
 608 ##\$3027220796Bandes dessinées\$3027226794France\$2rameau
 676 ##\$a741.594 4\$v23\$zfre
 700 #1\$302717624XVan Hamme, Jean (1939-....)\$4070
 702 #1\$3030355834Francq, Philippe (1961-....)\$4440

1. À quelle catégorie d'ouvrage appartient cette ressource ?

.....

2. Quelles sont les règles à appliquer ?

.....

3. La notice proposée est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

.....

4. Si non, relevez les erreurs et corrigez-les

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Correction de la notice

1. À quelle catégorie d'ouvrage appartient cette ressource ?

Une bande-dessinée est une monographie en plusieurs volumes.

Définition : Monographie ayant un nombre déterminé de volumes ou de parties séparés et dont la publication est envisagée comme un tout. Les volumes ou parties séparés portent en général des titres particuliers en plus du titre d'ensemble et peuvent avoir des mentions de responsabilité qui leur sont propre

2. Quelles sont les règles à appliquer ?

Il faut appliquer les règles de transcription de la norme Z44-050 pour la description bibliographique, en particulier l'article 1.1.4.4 et 1.1.4.4.1 pour la transcription de la zone du titre et de la mention de responsabilité, le code RDA-Fr pour la zone de la mention de publication et les normes Z44-059 et Z44-061 pour les accès auteurs.

3. La notice proposée est-elle complète et conforme aux règles de catalogage ?

La notice n'est pas conforme aux règles de catalogage (description et accès). Des inexactitudes sont aussi à relever dans le format Unimarc.

4. Si non, relevez les erreurs et corrigez-les



Nous allons aborder pas à pas toutes les corrections à faire sur cette notice.

Une fois les corrections lues et comprises, tentez de rédiger la notice pour le tome 12 de cette bande-dessinée

Bloc des 2XX

Étiquette 200 – Titre et mention de responsabilité

La structuration de l'information est erronée. Dans cas du traitement d'une monographie en plusieurs volumes, il faut s'attarder sur le choix du titre propre que l'on va transcrire dans l'étiquette 200 et lire les articles de la norme Z44-050 concernés :

Article 1.1.4.4 : Si l'ouvrage appartient à une monographie en plusieurs volumes, [...] deux formes du titre propre sont possibles : le **titre propre** peut être le **titre particulier** du volume ou être composé d'un **titre commun** et d'un **titre dépendant**.

Deux méthodes sont donc possibles pour le traitement des monographies en plusieurs volumes :

⇒ **Article 1.1.4.4.1 :** le titre propre peut être composé d'un titre commun et d'un titre dépendant lorsque le titre particulier du volume n'est pas significatif. On distingue trois cas où cette règle s'applique :

- les volumes ne portent pas de titre, mais seulement une mention de tomainson ou de date,
- Les volumes portent des titres qui désignent des tranches successives : alphabétiques, numériques, chronologiques, ou géographiques
- Les volumes portent des titres composés de mots non significatifs ou de termes génériques (cf. annexe D, Norme Z44-050)

⇒ **Article 1.1.4.4.2 :** Le titre propre peut être le titre particulier du volume lorsque celui-ci peut être dissocié du titre d'ensemble. Le titre d'ensemble est dans ce cas donné en zone 6.

Pour cette ressource, le titre d'ensemble de la monographie en plusieurs volumes est Largo Winch, le titre particulier Business blues.

Le titre particulier ne fait pas partie d'un des trois cas cités par l'article 1.1.4.4.1 de la norme Z44-050, il doit donc être entré dans l'étiquette 200 après le code de sous-zone \$a.



Correction

200 1#\$aBusiness blues\$f[dessins de] Philippe Francq\$g[scénario de] Jean Van Hamme

Le titre d'ensemble doit être mentionné en 225 et faire l'objet d'un accès titre en 461.

*Attention ! L'application de l'article 1.1.4.4.1 implique que le titre d'ensemble de la monographie en plusieurs volumes doit être transcrit **soit** en zone 200 précédant le titre particulier du volume, **soit** en 225 et 461. En aucun cas il ne peut être transcrit dans les trois zones, ce serait une incohérence de structuration des données.*

Étiquette 214 - Mention de publication, production, distribution/diffusion, fabrication

La mention de publication indiquée avec la valeur 0 du second indicateur est incompatible avec la date de copyright qui doit être renseignée dans une autre étiquette 214. Il faut donc doubler le champ pour rendre compte de la mention de publication concernant le lieu de publication et le nom de l'éditeur, et une seconde étiquette 214 pour la date de copyright.

Correction

214 #0\$aParis\$cDupuis

214 #4\$dC 1993

Étiquette 225 – Collection

Le champ 225 correspond à la zone 6 de l'ISBD : la zone de la collection et de la monographie en plusieurs volumes.

Une ressource peut à la fois appartenir à une monographie en plusieurs volumes et à une collection. Dans ce cas, on rédigera deux champs 225. La

mention de monographie en plusieurs volumes est toujours donnée en premier, la mention du titre de la collection ensuite.

Un champ 225 s'accompagne d'un champ 410 (lien à la notice de la collection) ou 461 (accès au titre d'ensemble) selon qu'il contient une mention de collection ou une mention de monographie en plusieurs volumes.

Dans cette notice, l'ordre de transcription n'est pas respecté.

Correction

225 1#\$aLargo Winch\$v4

225 2#\$aRepérages

Bloc des 3XX

Étiquette 300

Cette zone contient des informations très générales sur la ressource décrite. Elle est utilisée dans le cas où aucune note du bloc 3XX ne permet de renseigner l'information voulue.

Dans le cas qui nous occupe, l'information relative à l'histoire bibliographique du titre de la bande dessinée devrait être enregistrée dans l'étiquette 305 (Note sur l'édition et l'histoire bibliographique).

Correction

305 ##\$aLes scénarios de la série "Largo Winch" sont librement adaptés des romans du même auteur

Bloc des 4XX

Étiquette 410 - Appartient à la collection



La zone 410 contient un lien ascendant vers la notice du titre de collection lorsque la ressource cataloguée est une monographie. Or ici pour la seconde étiquette 410, c'est le titre d'ensemble qui est mentionné. Il faut donc remplacer ce champ par le champ 461 (la relation entre le document catalogué et une autre entité bibliographique située à un niveau supérieur est le niveau de l'ensemble).

Correction

461 #1\$tLargo Winch\$v4

Bloc des 5XX

Étiquette 517 – Autre variante de titre

Cette étiquette ne se justifie pas, elle n'a aucune utilité puisque le titre n'a pas de variante. Il faut donc la supprimer.

Bloc des 7XX

Étiquette 702

L'accès à l'auteur des dessins, dans le cas d'une bande dessinée ou d'ouvrages illustrée (livres pour la jeunesse par exemple) doit se faire dans l'étiquette 701 (Nom de personne - Autre responsabilité principale et dans le cadre de la transition bibliographique, Nom de personne relatif à l'œuvre ou à l'expression).

En effet, dans le cas du traitement de cette bande dessinée, l'auteur des dessins est créateur de l'œuvre au même titre que l'auteur du scénario.

Correction

700 #1\$302717624XVan Hamme, Jean (1939-....)\$4070

701 #1\$3030355834Francq, Philippe (1961-....)\$4440

Erreurs à corriger

010 ##\$a2-8001-2046-0

010 ##\$A978-2-8001-2046-1

200 1#\$aLargo Winch\$h[4]\$iBusiness blues\$f[dessins de] Philippe Francq\$g[scénario de] Jean Van Hamme

214 #0\$aParis\$cDupuis\$d*cop. 1993*

215 ##\$a1 vol. (48 p.)\$ctout ill. en coul., couv. ill. en coul.\$d30 cm

225 2#\$aRepérages

225 1#\$aLargo Winch\$v4

300 ##\$aLes scénarios de la série "Largo Winch" sont librement adaptés des romans du même auteur

410 #0\$0013788329Repérages, ISSN 0777-3951

410 ##\$tLargo Winch\$v4

517 ##\$a@Business blues

608 ##\$3027220796Bandes dessinées\$3027226794France\$2rameau

676 ##\$a741.594 4\$v23\$zfre

700 #1\$302717624XVan Hamme, Jean (1939-....)\$4070

702 #1\$3030355834Francq, Philippe (1961-....)\$4440

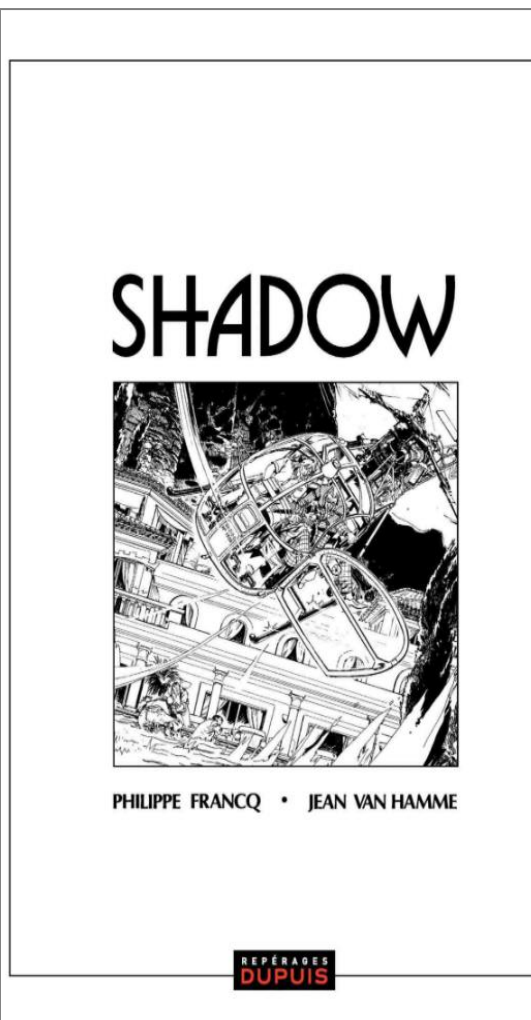
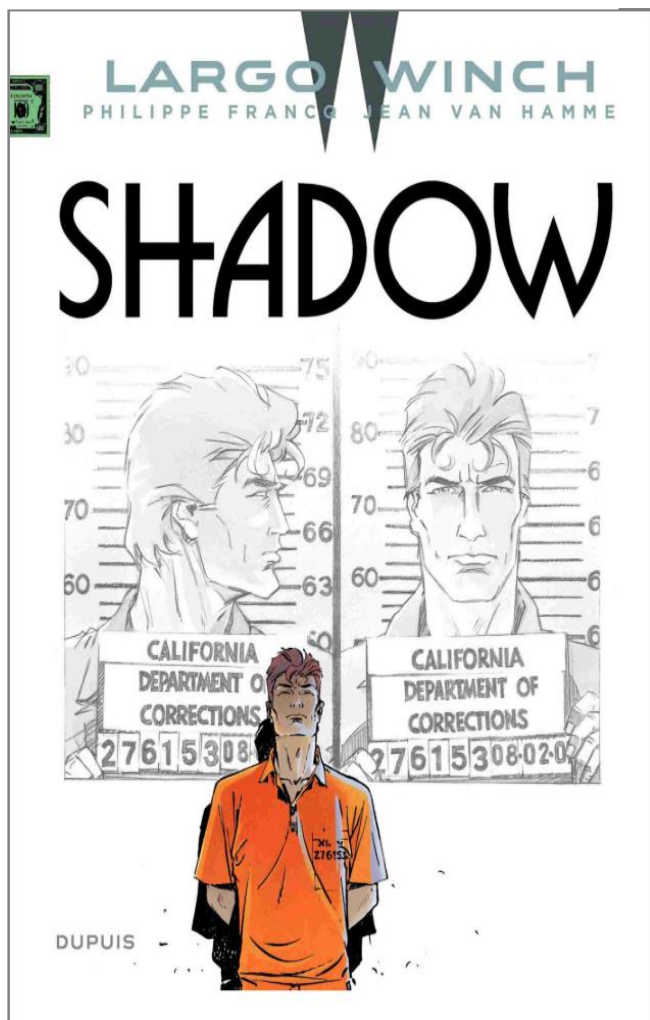


4.9 Notice corrigée

010 ##\$a2-8001-2046-0
010 ##\$A978-2-8001-2046-1
200 1#\$Business blues\$f[dessins de] Philippe
Francq\$g[scénario de] Jean Van Hamme
214 #0\$aParis\$cDupuis
214 #4\$dC 1993
215 ##\$a1 vol. (48 p.)\$ctout ill. en coul., couv. ill. en
coul.\$d30 cm
225 1#\$aLargo Winch\$v4
225 2#\$aRepérages
305 ##\$aLes scénarios de la série "Largo Winch" sont
librement adaptés des romans du même auteur
410 #0\$0013788329Repérages, ISSN 0777-3951
461 #1\$tLargo Winch\$v4
608 ##\$3027220796Bandes
dessinées\$3027226794France\$2rameau
676 ##\$a741.594 4\$v23\$zfre
700 #1\$302717624XVan Hamme, Jean (1939-....)\$4070
701 #1\$3030355834Francq, Philippe (1961-....)\$4440



Exercice 5 : Rédaction de notice en UNIMARC



Date de publication : 2013.
48 pages et 30 cm de haut
Dupuis réside à Paris et à Marcinelle ([Site Web de l'éditeur](http://www.dupuis.com))



5.1 Rédaction de la notice en UNIMARC

À partir du fac-similé, rédigez la notice en UNIMARC

010 ##\$a

073 #0 \$a

200 1#\$a

214 #0\$a

215 ##\$a

225 1#\$a

225 2#\$a

330 ##\$a

410 #0\$0

461 #1\$t

700 1#\$3

702 1#\$3



Si besoin, rédigez la notice en ISBD pour vous aider à la transposer en UNIMARC



5.2 Notice corrigée

010 ##\$a978-2-8001-5956-0

073 #0 \$a9782800159560

200 1#\$aShadow\$fscénario Jean Van Hamme\$gdessin Philippe Francq

214 #0\$aParis\$aMarcinelle (Belgique)\$cDupuis\$d2013

215 ##\$a1 vol. (48 p.)\$c ill. en coul. \$d32 cm

225 1#\$aLargo Winch\$v 12

225 2#\$aRepérages

330 ##\$aLes affaires vont mal pour le groupe W : Largo est en prison, accusé de viol. Il est accompagné de Cochrane, piégé par l'IRS pour fraude. Quant à Sarah Washington, de la division Networks, elle est torturée dans une cave envahie par les rats... \$2Electre

410 #0\$034253857 Repérages (Marcinelle), 0773-4794

461 #1\$tLargo Winch\$v12

700 1#\$3 1927594 Van Hamme, Jean (1939-....)\$4070

702 1#\$312178800Francq, Philippe (1961-....)\$4440